

# FO

LA FORCE SYNDICALE

**MEDDE**  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

**MLETR**  
MINISTÈRE DU LOGEMENT  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ



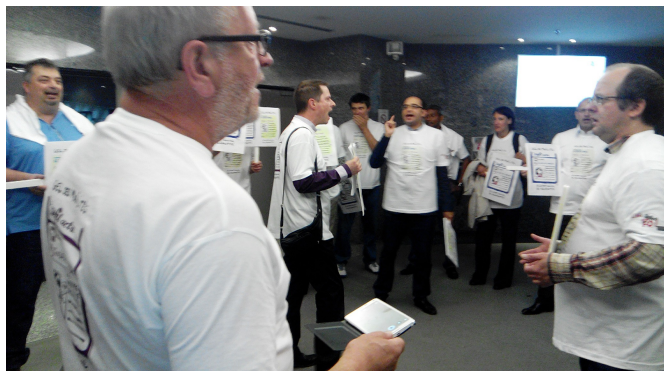
Paris, le 12 juin 2015

## **Cycles de mobilité :** **Ségolène ROYAL a décidé l'abandonnitude de ses agents...** **jusqu'à quand ?**

Monsieur le Directeur des ressources humaines,

Vous nous avez conviés à une réunion sur les cycles de mobilité dont nous avons bien noté que vous avez eu la délicatesse de ne pas l'appeler « réunion de concertation », ni « groupe d'échange » ni « lieu de dialogue ».

Heureusement parce que vous ne prévoyez aucun débat, simplement de nous vanter les prétendus avantages, pour les agents, de la réduction du nombre de leurs cycles de mobilités.



La commande interministérielle qui a été donnée aux ministres est d'harmoniser les nombres de ces cycles, c'est-à-dire sur le meilleur ou sur le pire.

Si vous aviez prévu de mener un début de concertation sur cette alternative, vous nous auriez au moins présenté un document permettant de comparer les avantages et inconvénients d'une harmonisation à 2 cycles et d'une harmonisation à 3 cycles.

L'un et l'autre a ses avantages et ses inconvénients.

Déjà VNF s'inquiète de l'éventualité du passage à 2 cycles et d'être contraint de ce fait à recruter massivement des personnels de droit privé comme d'autres établissements publics pourraient l'être avec des recrutements sous contrat...

Par ailleurs, au MAAF, une même étude comparative est demandée.

Nous ne doutons pas que si vous vous étiez inscrit dans une posture autre que dogmatique, vous auriez pu voir en quel sens penche la balance...

Nous, représentants FO des personnels dans les instances ou élus dans les commissions paritaires le savons autant que vous, ayant autant que vous l'expérience des gestions à deux ou trois cycles.

Mais ce que nous savons mieux que vous, c'est que de l'expérience que nous en avons et des difficultés que rencontrent les agents pour les faire valoir devant l'administration, c'est que depuis que ces ministères sont engagés dans des restructurations incessantes, les mobilités réellement choisies sont celles qui limitent la casse psycho-sociale.

Et qu'à la veille de la mise en œuvre de la réforme territoriale des services de l'État, conjuguée avec la mise en œuvre de la revue des missions, c'est plus qu'une restructuration de plus qui s'annonce pour eux, c'est plus qu'un plan social de plus qui s'annoncent pour eux :

- c'est la promesse de restructurations incessantes !
- c'est la promesse de repositionnements incessants !
- vers des services au devenir erratique !
- vers des missions au devenir incertain !

Pour nous convaincre du contraire il faudrait que vous nous permettiez de procéder contradictoirement et objectivement les avantages/inconvénients des 3 cycles et des 2 cycles,

Est-ce parce que nous les connaissons justement tous bien de ces deux côté de la table que nous n'avons pas ces éléments de nature à alimenter de débat ?

Est-ce parce que l'absence d'échanges est devenue la règle, au MEDDE/MLETR comme à la Fonction publique ?

Comme le contournement des instances tant ministérielles, centrales que de proximité ?

Mais sachez que vous ne pourrez pas échapper au débat.

Et soyez sûr que si vous tentez, ici et aujourd'hui, ce passage en force autoritaire, les représentants et élus FO que nous sommes vous imposeront ce débat partout où vous ne pourrez vous y soustraire.

Car si vous refusiez de procéder à cette comparaison et de mener cette véritable concertation à l'échelle du ministère avant de répondre à l'oukase interministérielle, l'administration n'y coupera pas : ce débat devra forcément avoir lieu dans chaque CAP, lors de chacune de leurs réunions à venir dans le cadre de la redéfinition des règles de gestion pour chaque corps.

C'est dire si ce débat promet de s'inscrire durablement dans le temps !

C'est aussi dire si ces débats promettent aussi de s'inscrire aux différents niveaux – central, national et local – de ce ministère...

...et de bien d'autres.

C'est la raison pour laquelle nous vous laissons maintenant y réfléchir car nous nous reverrons :

- ici, pour procéder à une véritable concertation sur la base d'un état comparatif, ce que nous vous demandons et vous proposons dès maintenant de prendre date,
- sinon partout où les règles de gestion devront être redéfinies à l'aune de votre passage en force si vous en décidez ainsi et avec la promesse – vous connaissez le niveau de la présence de nos élus dans les CAP !- de discussions qui seront assurément moins sereines si elles leur sont ainsi imposées.

**Les réponses évasives du DRH n'écartent pas à ce stade la possibilité pour les Ministres d'éviter cette perspective de réchauffement du climat social à la rentrée (cf. [communiqué de presse FO](#)).**

## GEL DES MOBILITÉS

### LE DEFIL INFO

#### EDITION SPÉCIALE



**Cliquez sur le dessin ci-contre pour accéder au décryptage FO du projet**

LE CLIMAT SOCIAL  
SE RÉCHAUFFE